



Dossier d'Inscription 2026-2027

Nom : Prénom de l'élève :

PHOTO

Tarifs TTC, TVA 20%, **frais de dossier (20€) inclus**, frais de règlement échelonné offerts.

* Tarif applicable à partir du second inscrit d'une même famille

** Offre maman ayant 1 enfant inscrit

*** étudiant - de 28 ans (sur présentation justificatif)

ENFANTS	TARIF NORMAL	CHOIX	OFFRE FAMILLE*	CHOIX
1 COURS	495€		355€	
2 COURS (MODERN + CLASSIQUE)	670€		480€	
2 COURS même discipline	750€		530€	

ADULTES	TARIF NORMAL	CHOIX	ETUDIANT***	CHOIX	OFFRE MAMAN**	CHOIX
1 COURS	495€		435€		355€	
2 COURS (MODERN + CLASSIQUE)	670€		595€		480€	
2 COURS même discipline	750€		640€		530€	
Barre à terre/ classique au sol	415€		370€		295€	
Barre à Terre + autre cours	715€		595€		510€	

Paiement en 1 fois : inscription annuelle€ TTC

Paiement échelonné par CB ou Chèques, en 1 à 5 fois offert : inscription annuelle€ TTC

Carnet de 10 séances / Barre à Terre : 195 € TTC (1er carnet déductible du prix de l'engagement annuel)

PIECES A JOINDRE, impérativement pour l'inscription :

- **Certificat médical** d'aptitude à la danse datant de moins d'un mois.
- **Règlement complet** annuel par CB ou dépôt le jour de l'inscription, du chèque, ou des chèques à échelonner sur l'année mais datés du jour de l'inscription.
- **Présentation du PASS SANITAIRE** si besoin suivant la réglementation en vigueur

GALA 2027 : le samedi 12 juin 2027 au PASINO la Grande-Motte

Pour information, comme dans la plupart des écoles de danse, les costumes du gala sont achetés par les parents (à l'exception des tutus des éveils et initiations, prêtés par l'école) et les entrées restent payantes, CHORE-DANSE offrant la vidéo du gala

L'Ecole se réserve le droit de ne pas inclure dans les participants aux chorégraphies du Gala un élève qui manquerait de préparation du fait d'absences répétées et injustifiées



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Nom : Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

.....

Tél Domicile :

Nom du Père :

Adresse :

.....

Tél Domicile : Tél Portable :

Tél Travail : Adresse e-mail :

Nom de la mère :

Adresse:

.....

Tél Domicile : Tél Portable :

Tél Travail : Adresse e-mail :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Tél Domicile : Tél Portable :

Tél Travail :

Comment avez-vous connu l'école ?

.....

.....

Avez-vous déjà pratiqué la danse ? Si oui, combien de temps ?

.....

.....

Avez-vous des problèmes de santé ?

.....

.....

Avez-vous des informations supplémentaires à nous transmettre ?

.....

.....

REGLEMENT

FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE

- Les cours sont ouverts à partir de 6 élèves inscrits
- Les cours de danse ne sont pas dispensés durant les périodes de fermeture de l'école, à savoir les périodes de vacances scolaires, dimanches et jours fériés.
- Sur une semaine, il est possible de bénéficier d'un cours d'essais gratuit à raison d'un essai par discipline.
- L'inscription de l'élève ne sera définitive qu'à compter du dépôt complet du dossier (cf : liste des pièces à joindre obligatoirement - certificat médical, chèques).
- Pour le bon fonctionnement de l'école, cette dernière se réserve le droit de modifier les horaires de cours, sous réserve d'un délai de prévenance d'une semaine, et pour des raisons exceptionnelles.
- Compte tenu du planning et des cours se suivant avec une interruption pour raison sanitaire, les élèves sont priés d'arriver 5 minutes avant le début des cours.
- Tenues classiques et modernes à respecter (cf site de l'école)
- Les mineurs sans autorisation de sortie doivent attendre à l'intérieur de l'école.
- A l'approche du spectacle de fin d'année, des cours supplémentaires peuvent être organisés. Ces répétitions sont gratuites et peuvent se dérouler pendant les vacances scolaires et les jours fériés.
- Au cours de l'année, il convient pour tous renseignements complémentaires ou difficultés de s'adresser à la directrice Géraldine SALVIGNOL.
- Les spectateurs ne sont pas acceptés pendant les cours.
- Les inscriptions ne sont effectives qu'au retour du dossier complet (justificatifs et règlements joints) à l'adresse du siège social de l'école Choré-Danse, 2bis rue d'Aigrefeuille 34000 Montpellier.

RESPONSABILITES

- Les élèves mineurs ne sont ni sous la responsabilité de l'école, ni sous la responsabilité du professeur en dehors de leur temps de présence effective à leur cours.
- Il incombe aux parents de prendre leurs dispositions pour arriver à l'heure de début et de fin du cours.
- L'école décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol dans l'enceinte de ses locaux.

MODALITES TARIFAIRES ET REMBOURSEMENT

L'observance des règles de gestion comptable font que :

- Les cours sont payables annuellement et d'avance (possibilité offerte de paiements échelonnés) conformément aux tarifs susmentionnés.
- L'école n'effectue aucun remboursement (les cours annulés pour force majeure sont toujours rattrapés).
- Les chèques sont tous remis lors de l'inscription.
- En cas d'annulation, ou d'absence, les chèques ne seront pas restitués.

DONNEES PERSONNELLES

- mail relation contrats - normal.
- Il incombe aux parents de prendre leurs dispositions pour arriver à l'heure de début et de fin du cours.
- L'école décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol dans l'enceinte de ses locaux.

www.chore-danse.fr

Géraldine SALVIGNOL 06.37.68.82.02

Correspondance : 2bis rue d'Aigrefeuille - 34 000 Montpellier

Entrée Studio : 181 Avenue St Charles - 34 000 Montpellier

info@chore-danse.fr

CONTRAT D'INSCRIPTION 2026-2027

SARL CHORE-DANSE Code Siret 752 895 508 00014 - TVA intracommunautaire FR20752895508

Nom : Prénom de l'élève :

Adresse :

Tél : Mail :

Déclare m'inscrire ou inscrire mon enfant, pour y suivre les cours durant la totalité de l'année scolaire **2026-2027**en: **A / DANSE MODERN-JAZZ** (avec mixité DANSE CLASSIQUE pour classes d'éveil et d'initiation et PPA du lundi) Eveil - Initiation - PPA lundi - PPA mardi - PréAdos - Ado - Etudiant/Adulte**B/ DANSE CLASSIQUE** : Enfant - Ado - Cours Etudiant /Adulte**C/ BARRRE A TERRE / CLASSIQUE A LA BARRE** : **1) Droit d'inscription :**

- Afin de valider l'inscription, l'élève doit remettre le présent dossier complété, daté et signé, accompagné du règlement complet et de l'adhésion annuelle.
- Toutes les pièces doivent être impérativement jointes au dossier.

2) Conditions générales :

- L'élève s'engage à suivre avec assiduité les cours pendant l'année scolaire.
- L'élève doit prendre connaissance du règlement joint et accepter l'application de celui-ci.

3) Frais de scolarité :

- L'élève ou son responsable légal s'engage à s'acquitter de l'intégralité des frais de scolarité, qui s'élève à €.

Scolarité réglée par Monsieur ou Madame :

Règlement par CB ou Chèques - Nombres de chèques déposés à l'inscription :**ASSURANCE**

Je soussigné(e) (Nom, Prénom)

Père Mère Représentant légal , atteste avoir souscrit une assurance responsabilité civile couvrant les risques liés à la pratique d'une activité extrascolaire à laquelle je participe ou participe mon enfant auprès de la compagnie d'assurance contrat n.....

AUTORISATION

- J'autorise mon enfant à quitter seul l'école de danse. Je n'autorise pas mon enfant à quitter seul l'école de danse.
- J'autorise à publier mon image, ou celle de mon enfant, pour plaquette et site Web de l'école.
- J'autorise l'envoi des mails, newsletters et autres moyens d'informations liés aux actualités de l'école.
- J'atteste avoir pris connaissance du présent règlement et m'engage à fournir les pièces.

Le signataire du contrat a pris également connaissance sur le site de l'école du nombre de cours dispensés pendant la présente année scolaire, soit pour mémoire 33 semaines.

Nom du parent signataire :

Mention **«Lu et approuvé» + date + signature**